

L'EDITO

N° 5

Décembre 2010

Et maintenant ?

La loi est votée. Maintenant, il faut créer les conditions pour obtenir l'abrogation de cette contre-réforme ! Nous ne laisserons pas ce gouvernement et le MEDEF souiller et sabrer les valeurs de la République, broyer les acquis sociaux, museler les droits et libertés, tailler dans l'emploi, bloquer les salaires et les pensions, insulter la Démocratie...

Certes, nous n'avons pas gagné cette bataille, nous n'avons pas empêché la promulgation de la loi entérinant la réforme des retraites. Pour autant, avons-nous perdu ? Nous avons gagné la bataille des idées et installé un esprit de résistance dans le pays. La CGT en sort grandie et le patronat ne s'y trompe pas qui, dans certains groupes, instaure une vraie « chasse aux sorcières », une répression revancharde à l'encontre de nos camarades. Le gouvernement a eu peur, le fait qu'il ait fait intervenir les préfets pour réquisitionner des salariés grévistes, bafouant ainsi le droit de grève, en est la preuve.

La lutte n'est pas terminée : continuons à revendiquer la retraite à 60 ans à taux plein, avec 37,5 années de cotisation, armons-nous pour être prêts à

contrer les nouvelles réformes que le gouvernement va vouloir faire passer à « la hussarde » (la fiscalité, le financement de la dépendance, la retraite par points, la protection sociale ...).

Nous ne nous laisserons pas faire, nous ne sommes ni fatigués, ni résignés et tous ensemble, nous allons continuer à lutter pour faire aboutir les revendications des actifs, des jeunes, des retraités. Et nous gagnerons, car l'argent existe, simplement il faut le prendre là où il se trouve : pensons aux milliards d'euros de cadeaux

fiscaux offerts aux grandes fortunes, aux dividendes versés aux gros actionnaires du CAC 40, aux retraites dorées des grands patrons...

De plus, nous ne sommes pas seuls à refuser cette société de reculs multiples qu'on veut nous imposer : en Allemagne, en Irlande, en Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal... les salariés luttent pour leur pouvoir d'achat, l'emploi, les retraites. La Confédération Européenne des Syndicats (CES) se voit même dans l'obligation d'appeler à une journée de mobilisation, le 15 décembre, contre les politiques

d'austérité qui se multiplient. Soyons nombreux à y participer !

L'approche des festivités de fin d'année (dont beaucoup de familles seront malheureusement exclues) ne doit pas nous faire oublier que c'est, dès à présent, que se préparent les luttes et les actions du début de l'année 2011, qui va être riche en événements.



Réforme des retraites : les Français restent en colère

Plus d'un français sur deux se dit « en colère » contre la réforme reculant l'âge de la retraite à soixante-deux ans, selon un sondage Ipsos pour Liaisons sociales magazine. La réforme des retraites inspire un sentiment de résignation (45 %), d'indifférence (20 %) ou encore de satisfaction mais pour seulement 18 % des sondés. Elle est également qualifiée d'injuste par 45 % d'entre eux, de brutale (31 %), et de confuse (23 %). La question des retraites sera un des enjeux principaux de l'élection présidentielle de 2012 pour 83 % des sondés.

(L'Humanité, 3/12/10)

Sommaire

1. L'édito
2. Les retraités dans l'action. Jours de grève chez Total
3. Retraites complémentaires. Dépendance. Santé en 2011
4. L'Orga, le point. La vie des sections.

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0148188036 - Fax. 0148188035
<http://www.fnic.cgt.fr> - E-mail : fnic@cgt.fr
ISSN : 2112-2776

Manifestation du 25 novembre 2010

Le 25 novembre, deux jours après la journée nationale de mobilisation, les retraités étaient appelés, par les différentes Unions Confédérales des Retraités, dont l'UCR CGT, à faire entendre leurs revendications propres, et notamment la défense du pouvoir d'achat et la prise en compte de la dépendance.



Ils ont organisé des actions dans de très nombreuses villes. Malgré un temps souvent froid, parfois très pluvieux, ils étaient nombreux à se rassembler devant les préfectures, les bourses du travail, les permanences de députés, les conseils généraux, à organiser des conférences de presse ou des prises de paroles, pour se faire voir et entendre, faire signer des pétitions.

Des adhésions ont été réalisées.

Communiqué Syndicat CGT Raffinerie de Donges

En réponse aux allégations farfelues qui circulent, sur internet, comme quoi les salariés de Total se feraient payer un certain nombre de jours de grève par an.

Que dit la loi ?

Dans le secteur privé, chez Total par exemple, l'employeur, comme le dit la Cour de Cassation « est délié de son obligation de verser le salaire pendant les heures de grève. »

La réforme des retraites, imposée par le gouvernement, répond aux exigences du MEDEF, Laurence PARISOT le reconnaît elle-même : « cette réforme est un bon compromis ».

Lorsqu'on sait que Total est le premier contributeur du Medef, que le trésorier de ce syndicat patronal, M. SCHILANSKY, est le président de l'UFIP (Union Française de l'Industrie Pétrolière) comment peut-on penser un seul instant que Total paierait ses salariés à faire la grève contre une réforme qu'il a porté à bout de bras !!!

Les militants CGT, habitués à la désinformation médiatique, ont évidemment subodoré la vérité, mais lorsqu'elle vient de ceux qui la vivent, c'est mieux.

A toute personne qui aurait encore des doutes sur la véracité de ces faits, les élus CGT de la raffinerie de Donges sont prêts à communiquer leurs feuilles de paie sur lesquelles sont défalqués les jours de grève.

Fraternellement,

Le syndicat CGT Raffinerie Total de Donges

Retraites complémentaires. La CGT signe la prorogation de l'AGFF.

La CGT a décidé de signer l'accord de prorogation qui permet aux retraités de continuer de percevoir une retraite sans abattement pour la période allant du 1er janvier au 1er juillet 2011.

Dans le même temps, la CGT entend créer les conditions d'un nouvel accord sur les retraites complémentaires avant le 31 mars 2011 qui mette un terme à la baisse de rendement des régimes Arrco et Agirc, et revalorise la valeur de service du point sur la base de l'évolution du salaire moyen.

Elle entend gagner l'alignement par le haut des droits familiaux et conjugaux et renforcer le droit et l'accès à l'action sociale dans une période où le besoin de solidarité n'a jamais été aussi présent.

La négociation qui s'est ouverte le 25 novembre dernier doit se dérouler sous le contrôle des salariés. Leur intervention sera nécessaire pour ne pas subir de nouveaux reculs et obtenir une amélioration significative des droits. L'alignement des régimes complémentaires Arrco et Agirc n'est pas inéluctable. Il revient aux « partenaires sociaux » de créer les conditions d'un accord de progrès social.

Frédéric DAYAN—Montreuil, le 30 novembre 2010

La dépendance, une aubaine pour les assurances...

Le 12 juillet, le président de la République, lors de son intervention télévisée, a rappelé qu'après les retraites, il s'attaquerait au problème de la dépendance. On apprend, dans un rapport de la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale, que la dépendance, jusque-là prise en charge par les départements (Allocation Personnalisée d'Autonomie) devrait être financée par un dispositif d'assurance obligatoire pour les plus de 50 ans.

L'Assemblée Nationale propose aussi d'augmenter la CSG pour les retraités, soit le même taux que les actifs, 7,5 % au lieu de 6,6 % et 3,8 % pour ceux qui ne sont pas imposables.

Le PDG du groupe AXA a déjà un projet sous le coude, qui coûterait, d'après lui, entre quelques euros et quelques dizaines d'euros suivant l'âge de souscription, a-t-il déclaré devant l'association des journalistes économiques et financiers. Une véritable manne pour les assurances. Notre système social, qui garantissait les plus

démunis, est démantelé petit à petit. Une des réponses tient dans une déclaration de Denis Kessler, ex numéro 2 du MEDEF, datant d'octobre 2007 : « la liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception : elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme de la Résistance. » Jusqu'où iront-ils ? Ou plutôt, jusqu'où les laisserons-nous aller ?

Rhône syndical, n°134, septembre 2010



La santé en 2011...

Plusieurs mesures annoncées dans le domaine de la santé aggraveront le pouvoir d'achat des retraités :

- ♦ réduction de 35 % à 30 % du remboursement de certains médicaments,
- ♦ augmentation de la consultation de généraliste de 22 à 23 euros (date non précisée)
- ♦ avec une prise en charge de la Sécurité sociale qui passerait de 70 à 69,5 %.
- ♦ augmentation des tarifs des complémentaires santé et mutuelles du fait du moindre remboursement de la Sécurité Sociale.

L'agenda

Conseil National de l'UFR

- 10 février 2011
- 7 avril 2011
- 23 juin 2011

Assemblées générales

- Raffinerie de Normandie, section syndicale des veuves et retraités Total : 18 janvier (remise des cartes) - 15 février (galette républicaine),
- Arkéma Pierre Bénite : 20 janvier,
- Dunlop Montluçon retraités et préretraités : 20 janvier,
- Grande Paroisse Grand Quevilly : 22 janvier,
- Michelin Clermont Ferrand : 27 janvier,
- Sanofi Aventis Vitry : 28 janvier.

La vie des sections

La section des Retraités du complexe chimique de Carling progressepetit à petit

Sur la plateforme chimique de Carling, dans l'est de la Moselle, il y a eu, dans la décennie 90, plusieurs tentatives de création d'une section de Retraités. Malheureusement, toutes ont avorté, surtout du fait des événements de la vie, mais peut être aussi par manque de lien avec le syndicat des actifs.

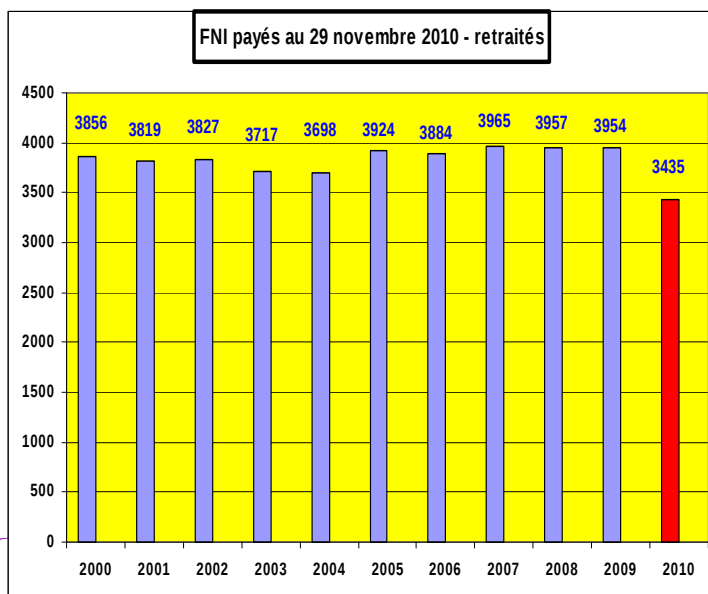
Depuis 2005, la section a été relancée avec une espérance durable.

21 adhérents en 2005 → 61 aujourd'hui, cette progression est due à une organisation un peu mieux structurée, mais, aussi et surtout, au travail en lien étroit avec les actifs de la plateforme. D'abord, ça a été la volonté de s'organiser en section et non en syndicat à part entière. Mais aussi la volonté de se fondre dans l'organisation du syndicat, puisque deux camarades retraités sont membres du bureau et 6 sont membres du comité exécutif.

Ce lien étroit permet une gestion préventive des départs en retraite. En effet, les camarades actifs nous transmettent les notes de services concernant les mouvements du

On constate un déficit de 519 FNI en 2010 par rapport à l'année 2009. En cette fin d'année, ce sont 38 syndicats ou sections de retraités qui n'ont encore réglé ni FNI ni timbre. IL Y A URGENCE !

A noter que, au 2 décembre, 42 249 adhésions à la CGT ont été réalisées dont 1 327 retraités.



personnel où sont mentionnés les prochains départs en retraite ou préretraite, ce qui nous permet d'agir préventivement en envoyant un courrier aux salariés concernés ainsi que le « passeport pour la retraite », mais aussi une invitation à la prochaine réunion de notre section.

Nous faisons environ une réunion par trimestre de la section des Retraités, voire plus si la situation l'exige. Nous avons en moyenne entre 15 et 25 camarades présents à nos réunions (plus dans les périodes chaudes), nous invitons aussi des sympathisants sincères (dont on a enregistré quelques adhésions), c'est donc une centaine d'invitations qui part pour chaque réunion.

L'ordre du jour de nos réunions traite, bien sûr, de la situation sociale générale, mais aussi de la situation sociale et industrielle propre de la plateforme, avec l'exposé d'un militant actif, il y a d'ailleurs toujours 2 ou 3 camarades actifs qui participent à nos travaux. Les questions spécifiques sont abordées à la demande, les maladies professionnelles, notamment sur l'amiante où nous comptons beaucoup de cas, ainsi que toute autre question sociale (Sécurité Sociale, complémentaire maladie.....)

Et tout se termine par, bien entendu, un pot fraternel qui permet de délier les langues des plus discrets lors de la réunion et une franche satisfaction pour les anciens de se rencontrer.